WEB M@estro
Pour orchestrer votre site Web
webmaestro.qc.ca

journallepont@hotmail.com

http://journallepont.ca

La Dagenais

Voie d'eau centenaire

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage Certifié AMECQ

Culture et Communications Québec

Sommaire

Reportage	2 à 4
Affaires municipales	12 à 15
Environnement	10-11
Loisirs	23
Opinions	6
Vie communautaire	7, 9, 17 à 21
Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	5
*Gilles Fortier	22
*Cercle de fermières	16
*Francine Gauthier	17
*Félix Goulet	22
*MFC	16
*Lise Bouillon	8
*Vieux Grincheux	6

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : J.- P. Robichaud
Vice-présidente : Christiane Plante
Infographiste
Secrétaire : Clarisse Vachon
Trésorière : Denise Mercier
Administrateurs : André Chrétien
Lise Bouillon
Rédacteur en chef: *André Chrétien*

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité dans LE PONT

C'est une visibilité incontournable
Tiré à 650 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 $
1/4 page 25 $
1/8 page couverture 40 $
1/2 page 40 $ - Page 70 $
annonces classées 5 $

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois

André Chrétien

Reportage

Paul-Émile Fortier
UN DOYEN

Dans le système universitaire le doyen est le personnage le plus élevé des facultés… Depuis longtemps, dans le langage populaire, on dit de la personne la plus avancée en âge d'une communauté, telle une municipalité, qu'elle en est le doyen ou la doyenne.

Dans des numéros récents du *Journal Le Pont de Palmarolle*, on a fait des reportages sur deux de nos doyens de l'époque, deux personnes qui ont particulièrement marqué la vie municipale à différents niveaux grâce à leur participation active à la vie de leur milieu. Il s'agissait de monsieur Eugène Labonté qui nous a quittés à l'âge respectable de 96 ans et, l'an dernier, c'est le doyen de l'an 2016 qui s'est éteint à 94 ans : monsieur Robert Boulet.

Après une courte recherche, on a tenté de trouver celui ou celle qui prenait la relève de ces deux pionniers de Palmarolle. Eh bien! Il appert qu'il s'agit de monsieur Paul-Émile Fortier qui a franchi le cap de ses 92 ans, il y a quatre mois cette année.

Le *Journal Le Pont de Palmarolle* est allé à sa rencontre à la résidence pour retraités *Les Jardins du Patrimoine* où il réside depuis quatre ans. Peut-être quelques lecteurs nous diront : « Ben là!, il n'est plus de Palmarolle, s'il est à La Sarre… ». Permettez-moi que l'on continue de considérer ces personnes toujours comme concitoyennes de Palmarolle, compte tenu du nombre d'années qu'elles ont vécu parmi nous.

Et, justement, puisqu'on parle du nombre d'années passées dans la municipalité, monsieur Paul-Émile Fortier est le champion, car il est arrivé ici à l'âge de six mois dans les bras de sa mère le 23 juin 1925. Comme messieurs Philibert Vachon et Lucas Pomerleau résidents du 4e rang à cette époque, c'est par le train que sa famille arriva à La Sarre, par le bateau qu'elle descendit la White Fish, traversa une portion du lac Abitibi, pour s'engager à la remontée de la rivière Dagenais jusqu'au village. Là on s'embarqua sur un quatre roues « à bandages » pour gagner finalement le camp qu'avait bâti le père, Fortunat, sur le lot acquis deux ans auparavant.

À noter que cet itinéraire, de Sainte-Claire-de-Dorchester au Rang 4 de Palmarolle, a été parcouru par une femme seule, accompagnée de ses sept enfants dont elle portait le septième de six mois dans ses bras. Monsieur Fortier, dans son entretien avec le journaliste, n'a pas pu s'empêcher, avec beaucoup d'émotion dans la voix, de louanger sa mère pour laquelle il avait une admiration bien sentie.

Il ne sert à rien de raconter en détail toutes les péripéties de la vie de Paul-Émile, c'est celle que vous avez entendue mille fois par vos parents et vos grands-parents. Au travail sur la ferme dès l'enfance, M. Fortier a aussi été bûcheron, charretier, mineur, draveur… Monsieur Fortier est aujourd'hui père de dix enfants, de 19 petits-enfants et de 32 arrière-petits-enfants.

Le *Journal Le Pont de Palmarolle* souhaite à M. Paul-Émile Fortier encore longue vie avec ceux qu'il affectionne.

NDLR : Il est possible que monsieur Paul-Émile Fortier puisse avoir d'autres prétendants au titre de doyen… Notre enquête n'a pas été menée par Sherlock Holmes ou par Hercule Poireau. Il est aussi possible qu'une dame de Palmarolle soit la doyenne… Nous faisons donc appel à tous nos lecteurs, si notre information n'est pas « la vérité », nous nous rétracterons dans le prochain numéro. Merci!

André Chrétien

Reportage

Pas rien que le papier...

Depuis plusieurs années, dans les écoles, on recycle le papier, et, tous savent les quantités qu'on y consomme, c'est le support encore privilégié de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Mélyann Filiatreault (3e) Léonie Lemieux (3e) , Axelle Gingras(3e) Rosalie Lemieux (4e) Julia Frenette (4e), Naomie Paquin (4e), Isabelle Lacroix, ens.

Au pavillon de Palmarolle, école Dagenais, une enseignante a voulu faire plus dans la récupération. S'inspirant des actions posées dans d'autres établissements, elle a amené le personnel et les élèves à pratiquer aussi la récupération des rejets des boîtes à lunch : plastique, verres et déchets alimentaires en vue d'un possible recyclage. C'est avec un groupe d'élèves de 3e et 4e année que madame Isabelle Lacroix est parvenue à promouvoir l'idée de cette mission de recyclage.

Il fallait d'abord former des jeunes animateurs et animatrices prêts à faire la tournée des classes pour expliquer aux élèves tous les rudiments et les règles du recyclage. Près d'une douzaine de volontaires ont été retenus pour former l'équipe de gestion. On a eu recours à madame Mélissa Larouche de Éco-Polyno dans un premier temps et, par la suite, est venue madame Sylvie Grenier de la MRC d'Abitibi-Ouest pour parfaire la formation de ces jeunes « propagandistes ».

Ces formations étaient essentielles, car il est fort important de connaître toutes les règles qui régissent l'art du recyclage. D'abord : quels objets peuvent être recyclés? Dans quel ordre? Comment les classer? Etc. C'est donc tant les contenants que les restes de nourriture que l'on doit ainsi ramasser, dans un ordre bien défini, afin de satisfaire aux normes d'une récupération bien faite.

Petite parenthèse : J'ai appris, lors de l'entrevue avec madame Lacroix, que certains contenants sont recyclables, mais pas leur bouchon… petits détails que doivent connaître les jeunes responsables et qu'ils doivent aussi enseigner aux autres.

Comme dans toute organisation qui touche un groupe de plusieurs personnes, ici une école, il est important de s'assurer de la collaboration de tous et de leur intérêt à s'embarquer dans l'action. Il fallait donc sensibiliser les élèves, les enseignants, les surveillants, le personnel d'entretien et d'administration et, par ricochet, les parents.

Pour y arriver, madame Isabelle a donc divisé le groupe de volontaires en trois équipes : les Magiciens, chargés de la promotion, les Mangeurs de chiffres, responsables de la finance et les Travailleurs, appelés « police verte », ce sont les manœuvres, ceux qui passeront avec les bacs pour la cueillette des objets. Ce n'est pas tout de mettre en place un processus de récupération, on a aussi besoin de ressources matérielles : bacs de plastique de différentes formes, grandeurs et couleurs. Des chaudières blanches en plastique ont été données par l'Épicerie Marion & Fils, tandis que les gros bacs en bois qui serviront de bacs à compost où l'on déversera le contenu des restes alimentaires seront construits par les élèves de la Cité étudiante Polyno, dans les classes de travaux manuels. Une assistance financière est déjà assurée par la commission scolaire et à même le budget de l'école, pavillon de Palmarolle. Et, puisque l'on parle de compostage, soulignons-en l'importance, car après une évaluation sommaire, on a constaté qu'à chaque semaine, c'est plus de 100 livres de ce genre de rejets qui aboutissaient à la poubelle.

Sans prétendre être « super écolos », on ne peut que se réjouir de cette si belle initiative de la part d'enseignants et d'élèves engagés à l'assainissement de leur milieu et à l'éducation des jeunes à l'importance de la récupération.

Le rédacteur de cet article a eu le plaisir de rencontrer six fillettes de l'équipe des Magiciens. Ces petits bouts de femme de 8, 9 et 10 ans qui ont eu le courage de monter dans le train de la récupération, d'aller en faire verbalement la promotion dans toutes les classes, de la maternelle jusqu'au niveau des « grands » de deuxième secondaire. Il a vu leur mine réjouie, leurs yeux pétillants et leur fierté de remplir leur mission.

Si déjà au primaire on s'engage à la promotion des valeurs écologiques, c'est un bon présage de l'avenir. Quand ces enfants deviendront responsables de la communauté au niveau municipal, provincial ou autre, ils seront prêts à prendre des décisions qui favoriseront la protection de l'environnement, entre autres, le compostage qui deviendra probablement obligatoire au niveau municipal d'ici peu.

Le *Journal Le Pont de Palmarolle* encourage donc ces jeunes à poursuivre leur travail bénévole et à faire grossir le nombre d'adeptes de la récupération.

Jean-Pierre Robichaud

Reportage

La Dagenais
Voie d'eau centenaire

Après avoir servi de route de colonisation de 1916 à 1935, la rivière Dagenais, traversant Palmarolle et s'ouvrant sur le lac Abitibi, devint un banal cours d'eau pendant plusieurs décennies. Aujourd'hui, avec sa marina très fréquentée, la Dagenais, louvoyant sur 25 kilomètres, a retrouvé ses lettres de noblesse et est sillonnée par une multitude de plaisanciers.

À partir de 1916, avant que les chemins soient tracés, la rivière Dagenais était la route d'eau pour la première colonisation. Ces colons, les Roy, Tousignant, Bégin, Labonté, Carrier et plusieurs autres y établirent leur campement sur ses rives. La Dagenais servait aussi de route d'approvisionnement. Le *Bégin à palettes*, ce chaland à aubes assurant la liaison entre La Sarre et Palmarolle via le lac Abitibi, convoyait marchandises et animaux. Quand les routes furent ouvertes et que les colons emménagèrent de chaque côté de ces dernières, la Dagenais, hormis peut-être pour la pêche ou pour abreuver le bétail, tomba en désuétude durant de nombreuses années.

La renaissance

En 1992, quelques passionnés de la navigation fondaient le Club nautique Lac Abitibi inc. qui accueillit à ses débuts plus de 250 membres. Les Roquemaurois Gaston et Marcel Mainville, Claude Longuépée, Marcel Poirier et quelques autres se lancèrent dans le balisage de la partie québécoise du lac. Cette section était redoutée pour sa dangerosité due à la multitude de rocs effleurant sous la surface et restreignant la navigation de pontons et autres bateaux à grand tirant d'eau.

> « Près de mille embarcations à moteur sillonnent aujourd'hui ces plans d'eau », estimait Gaston Mainville lors d'une récente entrevue accordée au Journal.

Quatre cent quatre-vingts kilomètres de voie navigable sur l'ensemble du lac Abitibi ont aussi été mis sur GPS et chaque membre du Club en possède une version. Cette réalisation donna par la suite un essor considérable à la navigation non seulement sur le lac, mais aussi sur ses rivières tributaires dont la Okiko, La Sarre, Duparquet et, bien sûr, la Dagenais. Des marinas furent aménagées dans plusieurs localités riveraines. Celle de Palmarolle, accueillant chaque été des dizaines de bateaux, demeure aujourd'hui la plus achalandée.

L'autoroute Dagenais

Notre rivière est, sans conteste, la plus naviguée en Abitibi-Ouest. Les week-ends, des dizaines d'embarcations de toute sorte y circulent.

> « Plusieurs de mes frères et sœurs sont nés sur ses bords, raconte avec fierté Jean-Louis Labonté dont la terre jouxte la rivière. Moi j'y ai pêché durant toute mon enfance. Depuis plus de 20 ans, je la navigue avec mon ponton et j'ai du plaisir à raconter son histoire à mes passagers. »

En effet, pendant la saison estivale, des groupes réquisitionnent régulièrement leur capitaine Haddock pour une balade sur la rivière ou sur le lac quand les conditions le permettent. Jean-Louis connaît l'histoire des rives de la Dagenais par cœur; ici les vestiges d'un moulin à scie, là la première résidence de son père Josaphat ou celle d'Omer Tousignant, là-haut, les rapides, infranchissables. Chaque ruisseau alimentant la rivière a un nom : le cric à Mercier, le cric à Richard, le cric à Baptiste… Il peut aussi vous nommer le propriétaire, nouveau ou ancien, de chacun des lots bordant la rivière.

Actif depuis de nombreuses années au sein du Club nautique Lac Abitibi, Jean-Louis Labonté aura contribué, par son action, sa verve, sa mémoire et son style coloré, à réhabiliter cette belle rivière Dagenais qui fait aujourd'hui la fierté de notre village.

Jean-Pierre Robichaud

Chronique

En novembre, aurons-nous un maire (ou une mairesse) à Palmarolle?

Qui prendra en main les affaires de Palmarolle à partir du 6 novembre prochain? Depuis que le maire actuel, monsieur Marcel Caron, a annoncé qu'il prendra dans quelques mois une retraite bien méritée, c'est silence radio sur la suite des choses.

Je conviens que pour plusieurs d'entre nous, la politique municipale est aussi captivante que regarder la télé pendant une panne d'électricité. Mais dans six mois, nous devrons quand même élire un maire et six conseillers pour un mandat de quatre ans. Ce seront eux qui prendront les rênes de la Municipalité pour gérer un budget qui frôle les deux millions de dollars.

Quelle sera la vision de la nouvelle administration? Quelles seront ses priorités? La population de Palmarolle serait en droit de l'entendre et d'en débattre pendant les quelques mois qui restent avant l'échéance électorale. Mais personne dans la population n'a encore manifesté un soupçon d'intérêt pour les postes à renouveler. Et dans le conseil actuel, seul le maire Caron s'est prononcé en annonçant son retrait de la vie politique.

Des débats essentiels

Plusieurs dossiers atterriront sur la table du conseil municipal tôt en 2018. Un des plus importants, impliquant l'avenir administratif de la Municipalité, est, sans contredit, la question des fusions. Le projet d'études (fusions ou regroupement de services) ayant été mis au frigo en décembre dernier en raison justement de l'échéance électorale, la population serait en droit de connaître l'orientation de la future administration à ce sujet. Et il serait hautement souhaitable aussi qu'elle puisse en débattre.

La réfection du Rang 8 et 9 ouest, qui est dans un état lamentable, soit dit en passant, devrait être un priorité. Nous savons que des travaux de renforcement débuteront cet été. Mais compte tenu de l'achalandage estival de cette route menant au camping de la plage Rotary, comment et en combien de temps l'administration compte-t-elle exécuter les travaux?

Autre dossier sensible, l'avenir de l'aréna. En raison des coûts d'entretien toujours croissants et d'un achalandage stagnant, il serait intéressant d'entendre, d'une future administration, comment elle entrevoit l'avenir de cette infrastructure.

Palmarolle est un beau village, fleuri, convivial, agréable à y vivre. Nous devons saluer l'effort des bénévoles qui s'évertuent à chaque été à le rendre toujours plus attrayant. Mais au-delà des fleurs, il faudrait continuer d'améliorer l'aménagement. Quelqu'un a déjà émis l'idée de planter des arbres de chaque côté de la Principale, d'un bout à l'autre du village. Une verdoyante idée qui, de plus, diminuerait notre empreinte de carbone. Un candidat pourrait-il porter ce projet lors de la campagne électorale?

Plusieurs autres dossiers non moins importants mériteraient aussi discussion et débat. J'y reviendrai en temps et lieu.

La saison du barbecue

Il n'est pas trop tôt pour rencontrer, parler, convaincre. D'abord pour inciter des candidats potentiels à se manifester. Et ensuite pour entamer des débats, essentiels à la démocratie municipale. La saison du barbecue, propice aux rencontres familiales ou amicales se prête bien à cet exercice. Profitons-en pour réfléchir ensemble à comment nous envisageons les quatre prochaines années de notre Municipalité.

Capsule clin d'oeil

Légalisation de la marijuana :
après le bœuf à l'herbe,
voici maintenant le Canadien à l'herbe.

Jean-François Rondeau
PHARMACIEN - PROPRIÉTAIRE
84, 5e Avenue est
La Sarre
(Québec) J9Z 1K9
tél.: 819 333-5458
Fax : 819 333-3634 tél. Lab : 819 333-1180
Pharmacie Jean-Francois Rondeau inc.
Affiliée à
Jean Coutu

Contactez-nous: journallepont@hotmail.com

Chronique

À nos aînés

Depuis plusieurs années, vous êtes sans cesse maltraités et martyrisés… ce sont les propos qu'on entend aux bulletins de nouvelles de même que dans les conversations avec des gens qui les partagent.

Les politiciens de l'opposition accusent les gouvernements en place de ne pas suffisamment offrir des services et du personnel supplémentaire dans les maisons d'accueil et dans les établissements de longue durée. On a même accepté que soient installées des caméras dans les chambres pour « espionner » les travailleurs et préposés aux soins. Il semble que c'est devenu la norme que les gens du « troisième âge » soient mal servis, négligés et maltraités par tous ceux qui sont à leur service.

J'étais invité dimanche à souper par un parent à la résidence *Les Jardins du Patrimoine* de La Sarre. Les espaces sont vastes, les services sont multiples et variés, l'ameublement est plus que fonctionnel. Plusieurs salles et pièces sont à la disposition des usagers et même des visiteurs. Au dire des locataires, les menus sont variés, la nourriture de qualité de même que le service à la cafétéria où on peut, à toute heure, aller se chercher de quoi se mettre sous la dent.

L'un des points positifs sur lequel tous semblent d'accord, c'est la sécurité des lieux. Les résidents portent au bras un dispositif d'alerte en cas de besoins urgents tels : chute, maladie, malaise, etc. Autre aspect non négligeable : la vie sociale. Dans une maison comme celle-là, il est facile d'avoir de la compagnie, de socialiser avec les autres usagers, c'est le meilleur endroit qui soit pour éviter la solitude et l'isolement ressentis trop souvent par les gens âgés, causes de bien des maux d'ordre mental.

« Oh oui! vieux grincheux! », vous allez me dire : « Quand on dit cela, c'est en rapport aux centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) », pas les résidences privées comme *Les Jardins du Patrimoine*… donc, un centre comme Macamic vous voulez-dire? Pourtant j'ai rarement entendu des plaintes de maltraitance dans cet établissement… mon propre père y est demeuré pendant dix ans et j'ai toujours été en admiration devant le travail et le respect des préposés envers leurs protégés.

Que de fois n'ai-je pas été en présence de pensionnaires au Foyer Mgr Halde de Palmarolle chez qui j'ai recueilli des témoignages de gratitude envers les personnes à leur service. « Oh! Oh! monsieur le grincheux, vous prenez comme exemple les établissements de notre région, c'est bien facile, c'est ailleurs que ça se passe. » Ah bon!... les mauvaises nouvelles et les critiques négatives, c'est ailleurs? Je n'ai jamais entendu des plaintes de maltraitance venant de Chibougamau, de Matane, de Trois-Rivières, de Val-d'Or et mettez-en… Pourquoi donc est-ce devenu une croyance si répandue que nos aînés sont maltraités à la grandeur du Québec?

Il n'est pas question dans mes propos de nier ce fait qui, malheureusement, se produit à quelques endroits, mais n'en faisons pas une généralité. Cessons d'être alarmistes et de refuser de voir les avantages dont bénéficient nos personnes âgées maintenant beaucoup plus que dans le passé.

Je me rappelle d'avoir vu si souvent des pépés et des mémés hébergés par leurs enfants, dans des familles nombreuses, dans des maisons exiguës, alités sans soins, les brus et les gendres étant débordés par les travaux quotidiens et ménagers, ne pas avoir le temps de s'en occuper honorablement. Parfois, on se les garrochait d'un frère à l'autre, d'une sœur à l'autre, un mois à un endroit, un mois à un autre… Ces personnes étaient un poids additionnel pour la famille, on leur faisait souvent sentir d'ailleurs!

Alors, bien sûr, il y aura toujours des vieux grincheux et des jeunes qui diront comme la mode le veut : « Asteur, les vieux sont dont maltraités, c'est épouvantable, le gouvernement fait rien pour eux autres… »

Moi je suis déjà vieux, je sais qu'un jour je serai l'un des bénéficiaires de ces maisons d'accueil. Je ne vous dis pas que j'ai hâte de voir ce jour arriver, mais cela ne me fait pas peur… je tâcherai de profiter des services qu'on m'offrira sans être trop GRINCHEUX!

Opinions

Suite à la lecture de l'article traitant des eaux de ruissellement inséré à la page 13 du *Journal Le Pont* de mars où il est question d'eau croupissant sur une surface imperméable tel le béton, on mentionne que celle-ci peut contenir des polluants susceptibles de se retrouver dans les cours d'eau.

Connaissant tous ces inconvénients, je m'interroge sur les décisions de la Municipalité de tolérer, à répétition, année après année l'accumulation d'eau sur la 1re Rue est. L'asphalte ne l'absorbe pas et aucune pente ne lui permet de s'écouler.

Alors lorsque la température passe de douce à froide et que la neige recouvre l'eau celle-ci devient « gadoue » et le camion de déneigement en déverse alors le contenu détrempé dans l'entrée la plus près où le tout se transforme en glaçons.

Espérant une écoute favorable, Carmelle Bernier

La période d'examens commence dès le début mai pour les élèves de nos écoles secondaires.

Parents et employeurs, soyez vigilants!

Participez à mettre en place toutes les conditions gagnantes pour favoriser la réussite.

C'est important, nos jeunes sont la relève, les futurs parents et employeurs de demain!

Réussite ABITIBI-OUEST

Comité de la réussite éducative Abitibi-Ouest

MAI

MOIS DE MARIE

Comme par les années passées,
Notre-Dame-de-la-Confiance
vous invite à tous les soirs de mai, à 19 h,
à la **chapelle** pour la récitation du chapelet.

Elle désire rencontrer et combler de ses grâces vous, jeunes et adultes.

Bienvenue à tous!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Comité de développement

23 mai, à 19 h

Invitation à toute la population de Palmarolle à l'assemblée générale annuelle du Comité de développement de Palmarolle qui aura lieu le mardi, 23 mai, à 19 h, au centre municipal.

Le conseil d'administration fera le résumé des projets effectués pour l'année 2016, ainsi que les projets prévus pour 2017. Votre présence serait appréciée pour nous aider à poursuivre notre travail de développement au sein de la municipalité.

Merci!
Conseil d'administration

En quoi consiste le régime matrimonial de la société d'acquêts?

En société d'acquêts, il existe deux catégories de biens : les biens « propres » et les biens « acquêts ». Les biens propres sont principalement ceux que chacun des époux ou conjoints unis civilement possède au début du régime et ceux qu'il reçoit, pendant le régime, par succession ou donation. Tous les biens non déclarés propres par la loi sont acquêts.

Sous le régime de la société d'acquêts, chaque époux ou conjoint uni civilement conserve l'administration de ses biens propres et de ses biens acquêts, sous réserve toutefois de l'obtention du consentement de l'autre pour disposer gratuitement, de son vivant, de ses biens acquêts. Certaines réserves s'appliquent également aux résidences de la famille et aux meubles qui servent à l'usage du ménage. Par ailleurs, lors de la dissolution du régime, chacun des époux ou conjoints unis civilement peut demander le partage des biens acquêts de l'autre selon les règles établies.

En quoi consiste le régime matrimonial de la séparation de biens?

En séparation de biens, il n'existe que des biens « propres ». Chaque époux ou conjoint uni civilement administre seul ses biens et en dispose comme bon lui semble, sous réserve des dispositions concernant les résidences de la famille et les meubles servant à l'usage du ménage.
Le régime de séparation de biens a l'avantage d'assurer l'autonomie complète des époux ou conjoints unis civilement et de mettre chacun à l'abri des erreurs ou des difficultés financières de l'autre. Toutefois, lors de la dissolution, le régime de la séparation de biens peut être source d'iniquité pour l'époux ou le conjoint uni civilement économiquement faible.

Les objectifs du patrimoine familial

Les règles du patrimoine familial ont donc pour objectif de favoriser l'égalité économique entre les personnes unies par le mariage et, depuis le 24 juin 2002, entre les conjoints unis civilement. La loi a pour effet d'imposer un partage en parts égales de la valeur des biens composant le patrimoine familial lors de la rupture du couple.

Les biens qui font partie du patrimoine familial ne sont pas détenus en copropriété par les époux ou les conjoints unis civilement. La loi leur confère plutôt le droit d'en partager la valeur lors de la dissolution du régime matrimonial.

Le tribunal peut décider d'un partage inégal pour des motifs exceptionnels. Les conjoints unis civilement peuvent également faire ce choix aux termes d'un contrat de transaction notarié.

À qui s'appliquent les règles du patrimoine familial?

Les règles du patrimoine familial s'appliquent à tous les couples mariés ou unis civilement, sans égard : 1) à la date du mariage ou de l'union civile; 2) à la nature du régime matrimonial ou d'union civile; 3) à l'existence ou non d'un contrat de mariage ou d'union civile, ni 4) à la présence ou non d'enfants.

Ne sont pas soumis au partage du patrimoine familial :

- Les conjoints de fait;
- Les époux qui se sont soustraits de l'application des règles avant le 1er janvier 1991;
- Les époux qui ont présenté au tribunal une demande de divorce, de séparation de corps ou d'annulation de mariage avant le 15 mai 1989;
- Les époux qui ont cessé de faire vie commune avant le 15 mai 1989 et qui ont réglé, par entente écrite ou autrement, les conséquences de leur séparation.

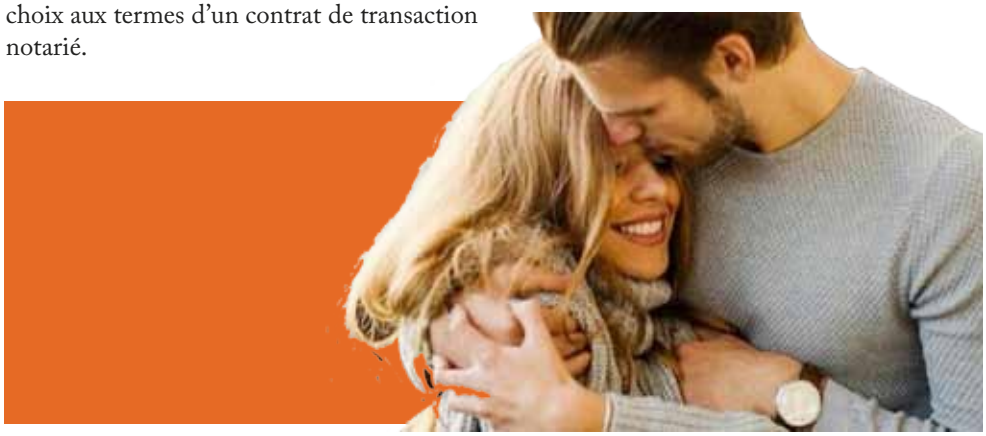

Le 13 avril dernier, quelques jeunes de notre comité ont participé à une soirée de quilles organisée par leur animatrice afin de relier différents comités jeunesse, dont Authier, Macamic et Palmarolle. Cette soirée a eu lieu à la *Salle de quilles chez Josée* à Macamic. Nous avons pu compter sur la participation de 12 jeunes.

Les 21 et 22 avril 2017 a eu lieu au centre des Congrès de Rouyn-Noranda le colloque « SORS DU CADRE » en prévention des dépendances. Plusieurs jeunes de Palmarolle ont participé aux différentes activités proposées (soirée disco et spectacle d'humour) et aux nombreux ateliers traitant entre autres du stress, des lois concernant les adolescents, de l'usage abusif de drogue et d'alcool et de l'activité sociale.

** Nouvelles heures d'ouverture : Les lundis, de 18 h à 21 h.

**Petit rappel : Pour finir, les animateurs et superviseurs invitent les jeunes, qui veulent participer, à réfléchir à une activité ou à une sortie qu'ils aimeraient faire en fin d'année avec les comités jeunesse. On tient à rappeler que toutes nos activités sont décidées en fonction des intérêts des jeunes.

En espérant vous voir nombreux!

Pour plus d'information communiquer avec nous sur la page facebook Comités jeunesse en milieu rural d'Abitibi-Ouest ou au bureau les mardis et jeudis au 819 333-2757.

Au plaisir de vous voir!
Cindy Boucher, animatrice au local de Palmarolle

Bonne fête Maman!

La fête des Mères est une occasion de plus d'envoyer nos messages remplis d'amour et de tendresse à notre maman… Profitons de cette journée spéciale pour submerger d'amour cette personne si chère à nos yeux et à notre cœur! À longueur d'année, elle s'occupe de sa famille et, en cette journée spéciale du 14 mai 2017, c'est à notre tour de la gâter! Bonne fête des Mères à toutes nos mamans palmarolloises!

PALMAROLLE

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

L'agro-tourisme, étudiants recherchés

Deux agents de développement pourront effectuer l'inventaire du patrimoine rural des bâtiments agricoles qui ont servi dans le passé sur le territoire de la municipalité de Palmarolle. Le bureau de madame Christine Moore nous annonçait, avant le congé pascal, un octroi alloué pour la saison d'été 2017 pendant huit semaines afin d'employer deux étudiants du niveau post-secondaire à faire l'entrée de données sur le terrain suite à la collecte d'informations sur les bâtiments qui sont à conserver, à restaurer ou à démolir. Aussi par la même occasion à identifier les potagers en herbe et de promouvoir le Marché public de Palmarolle de l'été 2017.

Perspective d'avenir :

En vue de 2026 au 100e anniversaire de Palmarolle, nous estimons que notre patrimoine agricole est à mettre en valeur afin de développer l'agro-tourisme sur notre territoire. C'est bien parti! Le CDP est à construire ce projet qui se poursuivra d'année en année, d'encourager des possibilités d'affaires pour les jeunes et d'appuyer la fondation de nouvelles entreprises. Cette collecte de données pourra alimenter de nombreux projet à venir ne serait-ce que la revente des produits récupérés afin de financer d'autres initiatives.

Discussion échanges :

Lors de l'assemblée générale du 23 mai prochain, le CDP sera heureux d'accueillir les candidatures et de répondre à vos questions. Nous sommes en période de recrutement pour ce projet qui valorise le travail des jeunes et qui accueille favorablement l'ajout de compétences au comité afin de former une équipe dynamique désireuse de s'impliquer dans la création d'emplois durables à l'intérieur même de notre petite communauté. La discussion va porter sur la constitution d'un inventaire de patrimoine maraîcher et bâti qui mérite une mise en valeur en vue de partager cette fierté de nos bâtisseurs avec de plus grand nombre de visiteurs, ce qui fait partie de nos objectifs de développement.

Année internationale du tourisme durable pour le développement :

Emploi et développement social Canada, dans le cadre du 150e anniversaire de la Confédération et dans une perspective de 100e anniversaires, a retenu notre projet compte tenu que le Marché public de Palmarolle a déjà du succès. Cette année encore, du 30 juin au 22 septembre (souhaitons que le temps nous permette de prolonger cette période de quelques semaines), nous accueillerons les producteurs et les visiteurs afin de leur faire connaître l'avantage à s'impliquer dans la valorisation de l'agriculture locale et dans l'intégration des jeunes au développement économique local. Au marché nous souhaitons rapprocher les gens autour des priorités locales tout en maintenant un rapport de proximité avec le plus grand nombre.

Chronique mensuelle publiée sur l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest : mrcao.qc.ca

CHRONIQUE VERTE

Abitibi OUEST

VOLUME 8, NUMÉRO 5 MAI 2017

LES INSOUPÇONNÉS DE L'ÉCOCENTRE

Les appareils réfrigérants

Les appareils réfrigérants contiennent des halocarbures (gaz nocifs) qui doivent être récupérés adéquatement avant d'être recyclés ou enfouis. Voici des exemples d'appareils réfrigérants que vous pouvez apporter à l'écocentre :

Réfrigérateurs – Congélateurs – Distributeurs d'eau
Celliers – Climatiseurs – Thermopompes

Les petits produits électroniques

Les produits électroniques contiennent des métaux lourds hautement toxiques. Il est donc très important d'en disposer de façon sécuritaire en les apportant à l'écocentre, même s'ils sont petits. Voici quelques exemples :

Souris – Manettes de jeu (joystick) – Chargeurs – Télécommandes
Cartes mémoires – Clés USB – Téléphones cellulaire – Téléavertisseurs
Lecteurs MP3 – Caméras web – Cadres numériques – Câbles

Les résidus domestiques dangereux (RDD)

Les RDD ne doivent pas être jetés à la poubelle. Ils doivent être apportés chez un récupérateur spécialisé ou à l'écocentre. Saviez-vous que ces produits sont aussi des RDD ?

Cannettes d'aérosol – Détachants – Fixatifs – Colorants capillaires
Dissolvants à vernis à ongles – Vernis à ongles – Combustibles à fondue

Liste des matières refusées à l'écocentre

- Ordures ménagères

  Pour ces matières, veuillez utiliser votre service de collecte porte-à-porte.

- BPC, cyanures
- Carcasses d'animaux
- Déchets radioactifs ou biomédicaux
- Munitions, explosifs, armes à feu
- Pneus avec jantes
- Terre contaminée
- Tout produit non identifié par une étiquette lisible
- Autres

  Pour ces matières et produits, veuillez contacter les entreprises spécialisées qui les prennent en charge.

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)
15, boulevard Industriel, La Sarre
819 333-2807

Des questions?
Écrivez-nous:
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest
11, 5e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7
819-339-5671
819 339-5400
mrcao@mrcao.qc.ca

Comme propriétaire de lots boisés, vous êtes-vous déjà demandé ce que vous pourriez faire de votre forêt?

Plusieurs options sont possibles!

Vous avez entre les mains une richesse inestimable.

Aidez-la à atteindre son plein potentiel!

En Abitibi-Témiscamingue, le démarcheur en aménagement des forêts privées peut vous aider en se déplaçant à votre domicile pour :

1. **Envisager avec vous diverses méthodes de récolte de bois** (partielle, éclaircie, etc.)
2. **Vous informer sur la remise en production et la mise en valeur de votre lot boisé**

CONTACTEZ LE DÉMARCHEUR DÈS MAINTENANT!

Sylvain Moreau,
technicien forestier

819 860-6716
demarcheur@spbat.qc.ca

AFAT association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue

SPBAT

Aménager ma terre et vendre mon bois

Pourquoi pas?

Prenez note que si vous avez des demandes pour le conseil, celles-ci doivent parvenir au bureau municipal au plus tard le lundi précédent, soit une semaine à l'avance. Passé ce délai, vos demandes ne seront traitées qu'à la séance du conseil suivante.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé le lundi 22 mai 2017 en raison du congé de la Journée nationale des Patriotes.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La Municipalité fera la collecte des « encombrants » ce printemps, comme par les années passées. Celle-ci se déroulera du 29 mai au 2 juin 2017 inclusivement. Les travailleurs débuteront leur tournée le lundi 29 mai, dans les 4e et 5e Rangs est et ouest, en se déplaçant vers le nord, pour terminer dans les 10e et 1er Rangs est et ouest. Le passage dans le village devrait être vers le milieu de la semaine, approximativement.

Veillez à placer vos encombrants en bordure de la route en début de semaine, peu importe où vous êtes situé. Les journées de passage prévues sont approximatives, mis à part la journée du départ.

NOTE TRÈS IMPORTANTE!

La nouvelle procédure exigée par la MRC depuis 2016 nous oblige à ramasser les différentes catégories de matières en voyages distincts. C'est-à-dire, le premier passage ramassera les encombrants ordinaires, et que tous les *réfrigérateurs, congélateurs et tout appareil de réfrigération* seront ramassés par *un deuxième camion*. Un *troisième ramassage, si nécessaire,* sera pour les *gros téléviseurs et gros appareils électroniques*. **Donc, vous devez laisser TOUS les encombrants au bord du chemin, même si le camion ne les a pas ramassés au premier passage**, **il va repasser les chercher.**

Matières refusées lors de la collecte

- Tout ce qui va dans le bac vert et le bac bleu;
- Pneus non démontés de la jante;
- Pneus d'un diamètre plus grand que 48 pouces;
- Les pièces de fer trop grosses (moteur, carcasse de voiture, essieux, etc.);
- Animaux morts;
- Armes à feu et munitions;
- Plastique d'ensilage (il y a une collecte spéciale par la MRC pour cette matière);
- Le bois (tronc d'arbres, branches, bûches, etc.), les métaux et le fer;
- Tous les matériaux provenant de construction, rénovations et démolition (bois, bardeaux d'asphalte, gypse, béton, briques, fenêtres, tuyaux, tôle, etc);
- Résidus domestiques dangereux (huiles, peintures, solvants, etc.);
- Matériel électronique (écrans, ordinateurs, imprimantes, lecteurs DVD, etc.).

Matières ramassées séparément

- Réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, distributeurs d'eau et tout autre appareil de réfrigération;
- Gros téléviseurs qui n'entrent pas dans une voiture;

Ces matières doivent être apportées à l'Écocentre situé au 15, boulevard Industriel, à La Sarre

Pour plus d'information, vous pouvez appeler à la MRC au numéro 819 339-5671

Vos gros objets sont encore fonctionnels et/ou réutilisables?

Le tri à la source par le citoyen permet de détourner de l'enfouissement un maximum de matières. Alors, si vous avez de gros objets fonctionnels et/ou réutilisables, acheminez-les à un récupérateur, comme la ***Ressourcerie Le Filon vert de La Sarre,*** ainsi que ***Legault Métal*** pour les métaux et le fer. Ainsi, vous ferez plaisir à quelqu'un qui en a besoin et vous aurez posé un geste de développement durable.

PROPRIÉTAIRES DE CHIENS ET DE CHATS

En tant que propriétaire d'animal de compagnie, chien ou chat, vous êtes tenu par le Règlement municipal n° 278, de garder votre animal sur votre terrain et ce dernier doit « être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain. » De plus, « le gardien ne peut laisser l'animal errer dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que celle du propriétaire de l'animal. » et « tout propriétaire sera obligé d'enlever les excréments déposés par son animal sur une propriété publique ou privée. »

Si un citoyen est perturbé par la présence de votre chien ou votre chat sur son terrain, il contactera le responsable du contrôle des animaux domestiques, monsieur Yvan Goulet (819 333-9484) et ce dernier est en droit de capturer votre animal et de le remettre, après 48 heures sous sa garde, au *Refuge Nouveau départ* de La Sarre où il sera mis en adoption.

C'est donc important que votre chien soit identifié. Ceci permet de retrouver rapidement le propriétaire en cas de fugue. Même si une licence n'est pas requise pour les chats, il est tout aussi important de ne pas le laisser errer dans les rues.

Afin de ne pas risquer la perte de votre animal et par respect pour vos voisins et concitoyens nous vous enjoignons vivement à respecter la réglementation municipale.

MESSAGE IMPORTANT!
NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

Lorsque vous achetez une nouvelle propriété, il peut y avoir un délai de 3 à 4 mois, parfois plus, après la signature du contrat chez le notaire, avant que la Municipalité ne reçoive de la MRC les nouvelles informations. Il est donc possible que le compte de taxes de votre propriété, que nous avons envoyé en début d'année, ait été expédié à l'ancien propriétaire. Cela ne vous soustrait en aucune façon à l'obligation de payer vos taxes selon les échéances prévues par la Municipalité, car les taxes municipales se rattachent à l'immeuble et non au propriétaire. Il est de votre responsabilité de vous informer de l'état de vos taxes. Veuillez noter que la Municipalité n'émet pas de nouveau compte de taxes au courant de l'année, lorsqu'il y a un changement de propriétaire.

L'ancien propriétaire a le devoir d'informer le nouveau propriétaire de toute correspondance qui lui parvient et de la lui remettre, concernant son ancienne propriété. En aucun temps la Municipalité n'est responsable des délais de transmission des informations en provenance des notaires ou de la MRC. Tant que les mises à jour de la part de la MRC ne nous sont pas parvenues, nous ne pouvons pas faire de changement dans le rôle d'évaluation. Nous ne pouvons pas deviner qu'il y a eu un changement de propriétaire. C'est donc à vous, nouveaux propriétaires, de nous en informer le plus rapidement possible puisque, comme il a été dit plus haut les délais pour recevoir ces nouvelles informations sont très longs. C'est à votre avantage de nous informer. Et cela évite bien des inconvénients et bien des maux de tête.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration!

SIMPLE RAPPEL

Les abris d'autos amovibles sont prohibés du 1er juin au 1er octobre. Il faut non seulement enlever la toile, mais il faut également démonter la structure tubulaire.

Un permis est obligatoire pour toutes rénovations, construction ou démolition. Le coût du permis est en fonction de coût des rénovations ou de construction. Certains permis de rénovations ou démolition ne coûtent rien, mais vous devez en avoir un! L'inspecteur en fera l'évaluation.

Les affiches de « Vente de garage » ou autres affiches sont interdites dans l'emprise des routes sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec ainsi que directement sur les poteaux d'Hydro-Québec.

COMITÉS ET ORGANISMES DE LA MUNICIPALITÉ

Comme chaque année, nous désirons mettre à jour les différents services et organismes qui se situent sur notre territoire et pour ce faire, nous avons besoin de votre collaboration. Voici les informations dont nous avons besoin :

- Coordonnées du comité ou de l'organisme;
- Nom de la personne ressource;
- Les membres de votre conseil d'administration;
- Les activités déjà prévues pour 2017;
- La liste de vos bénévoles.

Nous aviser de tous changements s'il vous plaît. Au fur et à mesure que des activités, bénévoles s'ajoutent ou qu'il y a des modifications à la structure de votre organisme, nous vous invitons vivement à nous en faire part. Vous pouvez nous faire parvenir vos informations par courriel à l'adresse : dg.palmarolle@mrcao.qc.ca, par téléphone au 819 787-2303, poste 22 ou encore passez nous voir au bureau municipal.

Nous aimerions pouvoir publier vos activités et événements sur notre site Internet et sur notre page Facebook, mais pour cela, nous devons être informés de vos activités!

Merci de votre collaboration!

Carole Samson
Directrice générale, secrétaire-trésorière

LES SÉANCES DU CONSEIL EN BREF...

Lors de la séance ordinaire du 3 avril 2017, et des séances extraordinaires des 5 et 25 avril, le conseil municipal a...

- Appuyé la MRC dans son initiative visant à desservir le territoire en Internet haute vitesse (IHV);
- Autorisé un citoyen à utiliser son abri d'auto pour un mois excédant la date limite autorisée, pour ranger du matériel lors de rénovations;
- Refusé la vente d'un terrain sur le chemin de la Sauvagine puisque la Municipalité est en attente d'un certificat du Ministère;
- Adopté le rapport annuel du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
- Mandaté l'agente de développement de la MRC et déterminé les actions prioritaires dans le cadre de la Politique familiale;
- Pris une position ferme en faveur du droit démocratique des citoyens de requérir un référendum lorsqu'ils le jugent nécessaire dans le cadre actuellement défini par la loi, et s'est engagé à continuer les publications des avis publics dans les journaux locaux;
- Approuvé un plan de lotissement pour détacher deux lots résidentiels du lot agricole situé au 921, Route 390 et a recommandé à la Commission du territoire et des activités agricoles du Québec d'autoriser le projet de lotissement;
- Appuyé l'entente de principe survenue lors de la rencontre du 29 mars 2017 pour l'intégration de l'Office municipal de Palmarolle à l'Office municipal de La Sarre, suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement;
- Adopté le premier projet du Règlement n° 304 – Modifiant le Règlement de zonage n° 141, concernant des espaces de stationnement pour les entrepreneurs en machinerie lourde ainsi que pour les véhicules récréatifs;
- Adopté le Règlement n° 300 - Déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité;
- Statué de déposer un projet au Programme d'aide financière pour faciliter l'accès aux plans d'eau;
- Accordé une avance de fonds à la corporation des Loisirs de Palmarolle, sur son budget autorisé;
- Délégué à la directrice générale, le pouvoir de déterminer les dates des consultations publiques concernant les règlements susceptibles d'approbation référendaire;
- Approuvé les états financiers et le rapport du vérificateur qui ont été présenté par la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L, pour l'année 2016.

Avis de motion a été donné à l'effet que le Règlement n° 141 concernant le zonage sera modifié afin de rendre la zone mixte 102, uniquement commerciale et accessible aux entrepreneurs en machinerie lourde, et de permettre le stationnement de véhicules récréatifs de type motorisé (VR), roulotte et tente-roulotte.

Avis de motion a été donné à l'effet qu'un projet de règlement décrétant un emprunt et une dépense concernant les travaux de réfection du chemin des rangs 8 et 9 ouest sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Vous pouvez consulter tous les procès-verbaux des séances du conseil sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse palmarolle.ao.ca .

LA BANDE RIVERAINE

Organisme de bassin Versant Abitibi-Jamésie

Pour toutes informations supplémentaires, observations ou questionnements, veuillez contacter l'OBVAJ :
Tél. : 819-824-4049
Courriel : informations@obvaj.org
Site internet : www.obvaj.org
Facebook:
https://www.facebook.com/eauOBVAJ/

Il s'agit d'une bande de végétation naturelle qui constitue une zone de transition entre les milieux terrestres et aquatiques. Elle varie en fonction de la pente et de la hauteur du talus puis se calcule à partir de la ligne des hautes eaux. Selon la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables(PPRLPI)*, elle varie entre 10 et 15 m.

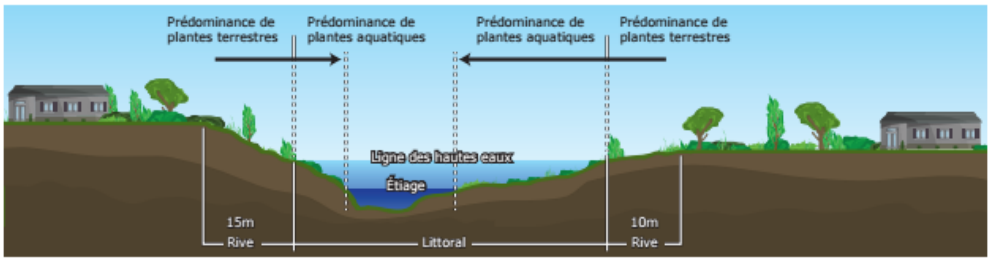

Source : Doyon, N. (s.d.) Fiche d'aménagement de la bande riveraine. ROBVQ.
Repéré à : http://obvaj.org/wp-content/uploads/2015/10/Fiche_bande_riveraine.pdf

Source : GROBEC, 2010

La bande riveraine n'obstrue pas nécessairement la vue.

Source : OBV Côte-du-sud, 2010

Une ouverture de 5 m est permise (pente inférieure à 30 %) pour accéder au plan d'eau.

Source : (Marsh, 2014)

Rosier inerme ou Rosier du Labrador

RÔLE, UTILITÉ ET AVANTAGE DE LA BANDE RIVERAINE

- Stabilise vos berges;
- Filtre les polluants;
- Absorbe les éléments nutritifs qui nourrissent les algues bleu-vert;
- Réduit le ruissellement;
- Réduit l'érosion de votre terrain;
- Prévient les inondations;
- Protège des vagues et des grands vents;
- Réduit l'ensablement et le coût des travaux;
- Contribue à la santé du milieu aquatique;
- Procure des habitats et de la nourriture pour la faune;
- Augmente la diversité végétale et animale.

RENATURALISATION VS REVÉGÉTALISATION

La renaturalisation implique de laisser aller la nature en évitant de tondre la pelouse. Ainsi, la nature choisira les végétaux de votre bande riveraine (voir 1ère image à gauche). ***Avantage :*** peu coûteux.
La revégétalisation nécessite de mettre la main à la pâte pour planter des végétaux (voir 2e image à gauche).
Avantage : personnalisation de l'aménagement et des végétaux.

PLANTATION (consulter l'ensemble des grandes étapes au http://banderiveraine.org/planter/)

Quand : Au printemps ou à l'automne

Comment :

1) On creuse un trou;
2) On s'assure que le fond du trou est bien meuble;
3) On amende;
4) On place le plant dans le trou;
5) On remplit le trou à moitié;
6) On arrose;
7) On termine le remplissage;
8) On ajoute un tuteur;
9) On prépare la cuvette d'arrosage;
10) On arrose en remplissant la cuvette;
11) On installe du paillis;
12) On fait la taille de nettoyage.

CHOIX DES VÉGÉTAUX

Herbacées, arbustes et arbres indigènes (provenant du Québec) sont à cibler. Ils doivent être adaptés au climat de l'Abitibi
Consulter la liste des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines en Abitibi ainsi que notre liste des pépinières en Abitibi sur http://obvaj.org/les-bonnes-pratiques/la-bande-riveraine/ . Vous y trouverez plusieurs conseils et des photos.

NE PROPAGEZ PAS LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

CREAT

Comme les carpes asiatiques juvéniles, le gobie peut :
• se retrouver dans les viviers commerciaux ;
• être vendu comme poisson-appât.

Ces espèces exotiques envahissantes utilisés comme poissons-appâts **menacent la biodiversité** de par leur voracité, leur rapidité de reproduction et le risque qu'ils transportent des pathogènes.

Il est dorénavant :
- **Interdit** d'utiliser du poisson-appât vivant partout au Québec.
- **Interdit** d'utiliser du poisson-appât mort en saison estivale partout au Québec.
- **Autorisé** d'utiliser des poissons-appâts morts en **saison hivernale** dans certaines zones de pêche du Québec où cette pratique était déjà autorisée*.

Cercle de fermières

Louise Gervais, comité des communications

**Printemps qui vient fleurir le temps, arrive un jour sans qu'on le voie venir.
Printemps qui vient nous réchauffer, arroser les jardins, faire jaillir les fleurs.**

Lors de notre dernière réunion, nous avons recueilli des pantoufles tricotées par mesdames Lisette Laflamme et Nicole Morin. Ces pantoufles sont destinées à *La Maison répit-dépannage La Chrysalide*. Un merci tout spécial de la part de la directrice générale, madame Lucie Nadeau (819 333-3523, poste 225).

Les fermières serviront la messe le 21 mai prochain. Bienvenue !

Nous aurons un **tricothon** au mois de juin dans le cadre de la journée internationale du tricot. Nous vous donnerons plus de détails dans la prochaine édition du *Journal Le Pont*.

Il y aura un brunch au restaurant Elkoza de Macamic.
Prendre information auprès des membres.

Linges à vaisselle

Linges à vaisselle tissés par différents membres du cercle.

Congrès régional à La Reine le 4 mai
Bienvenue à toutes!

La prochaine rencontre du Cercle de fermières se tiendra le 10 mai, à 19 h 30, au local habituel. Merci pour votre présence!

Mouvement des femmes chrétiennes

Dolores Guertin Audet

DE BRANCHE EN BRANCHE

PROCHAINE RENCONTRE

Lieu: Ste-Germaine (salle communautaire)
Date: vendredi 5 mai 2017, dès 13 h
Thème: Le sens du voyage

Ce titre nous fait penser à quoi, qu'est-ce que ça me dit à moi? Réfléchissons...

Pour aller de branche en branche, il faut monter, ne pas demeurer aux racines mais aller plus haut. C'est notre arbre de vie qui nous fait évoluer, trouver où mettre le pied, quand ce n'est pas la tête... Nous avons la liberté de choisir notre branche et, petit à petit, aller plus loin, aller voir ailleurs, s'ouvrir au monde...

Avec les années, nous sommes appelés à faire des actions différentes, de nouvelles expériences; donner au suivant, de génération en génération.

Souvent nous appréhendons ce qui pourra arriver, mais nous n'en restons pas là, nous avons besoin de nous poser, de réfléchir d'abord sur notre enfance, notre adolescence notre vie d'adulte; se rappeler notre histoire.

Si notre évolution a commencé dès notre naissance, on a eu besoin de branches plus fortes pour se poser; c'est alors sur celle de nos parents, nos éducateurs, nos enfants, nos amis(es), de notre acquis personnel pour être ce que nous sommes devenus et le retransmettre à notre tour.

Paul Valéry a écrit : « Toute la vie est un milieu éducateur à la fois sévère et dangereux. » La croissance de l'être humain va plus loin que l'épanouissement personnel. Notre vie nous appartient mais elle appartient aussi aux autres. Elle est étroitement liée aux autres : la famille, l'entourage, la vie communautaire; voilà d'autres branches où nous avons dû nous pauser pour grandir et grandir encore pour découvrir que nous sommes devenus de meilleures personnes et ressentir la joie et le bonheur qui nous habitent.

Essayez cette rétrospective et vous verrez qu'il y a du bon dans chacun(une) de nous et il y aura davantage de rayons de soleil autour de nous... Bonne réflexion!

Corcovado
Solidarité Internationale
Librairie d'occasion

ENTRAIDE
ICI ET AILLEURS

CORCOVADO à l'écran tvc9

AQOCI Association québécoise des organismes de coopération internationale
Relations internationales et Francophonie Québec

CORCOVADO se dévoilera sous toutes ses coutures dès le 13 avril 2017 sur les ondes de TVC9, pour une série de 5 émissions réalisées par Virgil Héroux- Laferté.

D'une durée de 30 minutes, chaque émission de style documentaire explorera un aspect de l'organisme. Le public découvrira son histoire qui a débuté en 1984, jusqu'à sa mission actuelle, comprendra mieux ce qu'on veut dire par « solidarité internationale » et prendra conscience du rôle de sa librairie d'occasion. De plus, le projet d'émissions donnera la parole aux partenaires de Ipelcé (Burkina Faso) ainsi qu'aux bénévoles engagés dans l'organisme, ici comme à l'international. Enfin, le public comprendra mieux l'ensemble de la mission de CORCOVADO et sa pertinence sur le territoire de l'A-T. CORCOVADO, bien qu'une référence à Rouyn-Noranda, demeure encore méconnu ailleurs en région. Grâce à ce projet documentaire, l'information pourra être diffusée plus largement et le public sera sans aucun doute touché par la mission et les actions de cet organisme de bienfaisance unique en région.

Source et contact : Marilou Villeneuve, directrice générale, 819 797-8800, csi@csicorcovado.org

L'expression juste

Francine Gauthier

Exprimer : verbe transitif, du latin exprimere, famille de premere, presser. Pour savoir ce qu'il a dans le ventre, exerce une pression sur lui. Presse-le. Le citron ne peut donner que du jus de citron. Mais le zeste aussi a du bon. On obtient la preuve de ce qu'il est, de ce dont il est capable. Et chacun ne peut donner que ce qu'il a. C'est dans sa nature. Par sa nature, il s'exprime.

S'exprimer, c'est se traduire en paroles, en écrits, en gestes, en formes et en couleurs, en musique, en mouvement, en cuisine, en long, en large et en travers, pour le meilleur ou pour le pire, souvent pour le pire. Il en restera toujours quelque chose. C'est ce qui nous fera croire que toute vérité n'est pas bonne à dire ou… à exprimer.

Tout et n'importe quoi sera exprimé mais… tout ne sera pas toujours discret. Ni beau, ni laid, ni bienvenu, ni tendre... ni gratuit. Parfois, la libre expression est très représentative d'une impression généralisée. Parfois, c'est la parfaite traduction de sentiments refoulés au plus profond. Les peintres appelaient cela la nécessité intérieure. La nécessité de s'exprimer, vécue intérieurement. Gardée à l'intérieur, elle peut empoisonner son porteur. C'est là que le bât blesse. La guérison n'est assurée que si le porteur s'exprime, afin de recouvrer sa liberté, sa légèreté. S'exprimer pour s'alléger, c'est bien. Si c'est avec justesse et en beauté, c'est meilleur. En plein dans le mille, c'est rassembleur. On gagne à viser juste. Aujourd'hui, on ne s'exprime plus guère en manifestant… qu'est-ce qui nous fera encore nous rassembler pour exprimer notre ras-le-bol? Le nombre le fera. L'exaspération le fera. Le gros bon sens portera l'oriflamme. La manifestation est un engagement parce qu'elle est ostensible, ouverte, elle arbore ses couleurs.

Une société libre protégera, favorisera, valorisera, revendiquera la libre expression. Cette ouverture rend accessible la culture, la définit, met en lumière une communauté dans son identité propre autant que dans son sentiment d'appartenance.

Leucan Abitibi-Témiscamingue mise sur la force du groupe pour cette 17e édition du Défi têtes rasées Leucan

Leucan Abitibi-Témiscamingue est très fière de lancer aujourd'hui dans sa région la 17e édition du Défi têtes rasées[MD] Leucan, présenté par PROXIM. Cette année, Leucan mise sur la force du groupe et vous invite à créer votre propre Défi personnalisé.

Un Défi personnalisé, c'est créer son propre Défi entre amis, collègues, dans une entreprise ou dans une école. C'est à vous de choisir l'endroit, la date et l'heure. Laissez aller votre imagination et créez-le à votre image!

Cette année, Leucan lance le Défi des leaders Leucan. Cette nouvelle initiative du Défi têtes rasées Leucan invite les dirigeants d'entreprise à devenir un leader dans leur communauté en organisant un Défi têtes rasées Leucan dans leur entreprise et en amassant un minimum de 25 000 $ avec son groupe. Pour en savoir plus sur les leaders, visitez le leaders.tetesrasees.com.

Melissa Dessureault, coordonnatrice régionale ajoute également que « faire le Défi en équipe, c'est renforcer le sentiment d'appartenance au groupe et vivre une expérience inoubliable. Avant tout, c'est faire une différence dans la vie des enfants atteints de cancer et de leur famille ».

Il est possible pour la population de s'inscrire à l'un des sites de rasage organisés par Leucan Abitibi-Témiscamingue au courant de l'année ou de soutenir un participant en visitant le tetesrasees.com.

Pour l'édition 2017, Leucan Abitibi-Témiscamingue est très heureuse de pouvoir compter sur la famille Blanchette, famille porte-parole de Val-d'Or, M. René Lavallière, porte-parole de Rouyn-Noranda, la famille Brisebois-Bouchard, porte-parole d'Amos ainsi que sur la famille Morin-Perron, famille porte-parole pour La Sarre.

Leucan Abitibi-Témiscamingue tient également à souligner la générosité de PROXIM, présentateur de l'événement pour une 2e année, de Mia, qui a créé pour une 3e année les boucles d'oreilles de l'Espoir Leucan, un bijou vendu au profit de l'Association et de Dominic Paquet, porte-parole bénévole provincial pour une 6e année consécutive.

À propos du Défi

Le Défi têtes rasées Leucan est une activité de financement majeure qui mobilise la communauté dans un élan de solidarité afin d'offrir des services aux familles d'enfants atteints de cancer. C'est aussi un geste de soutien envers les enfants qui subissent, lors de la chimiothérapie, une modification de leur image corporelle par la perte des cheveux.

À propos de Leucan Abitibi-Témiscamingue

Leucan Abitibi-Témiscamingue fait partie des neuf bureaux régionaux de Leucan, l'Association fondée en 1978. Dès le diagnostic et à toutes les étapes de la maladie, Leucan est une alliée fidèle de centaines de membres dans la région touchés par le cancer pédiatrique. Grâce à une équipe qualifiée, ayant développé une expertise de pointe dans le domaine, l'Association peut offrir des services distinctifs et adaptés auxquels s'ajoutent le financement de la recherche clinique et le Centre d'information Leucan.

Sources et renseignements
Melissa Dessureault
Coordonnatrice régionale Leucan Abitibi-Témiscamingue 819 923-1249
Melissa.dessureault@leucan.qc.ca

FAIRE UN DON

Société canadienne du cancer

J'invite la population de Palmarolle à faire un don pour la Société canadienne du cancer, dont la marche annuelle se tiendra devant la Cité étudiante Polyno le 26 mai, à 19 h. Vous pouvez m'apporter votre don ou encore à monsieur Denis Lemieux.
Un reçu vous sera envoyé par la poste.

Il y a aussi vente de lampions : 5 $, en l'honneur ou en mémoire de quelqu'un.
L'an dernier, nous avons amassé 1 082,55 $. Merci pour votre grande générosité!

Lisette Guertin, *capitaine de l'équipe*
Les Percéides de Palmarolle

Lors de la fondation de votre journal communautaire,

Journal Le Pont de Palmarolle, l'équipe responsable avait rédigé une constitution et élaboré des règlements régissant son organisation.

Il était spécifié que tous les citoyens, habitant le territoire de la municipalité de Palmarolle, faisaient automatiquement partie de l'organisme et étaient donc considérés comme membres.

Votre journal est inscrit auprès de l'AMECQ (Association des médias écrits communautaires du Québec). Celle-ci nous a dernièrement fait connaître un règlement touchant l'ensemble de ses unités. Ainsi, lors de sa visite à Palmarolle, le directeur général, monsieur Yvan Noé Girouard, nous a donc renseignés sur le fait que nous ne pouvions pas procéder ainsi pour assurer notre membership.

Un organisme classé OSBL (organisme sans but lucratif), ce qui est le cas de *Journal Le Pont de Palmarolle*, doit prouver qu'un membre a sollicité son adhésion et qu'il a posé lui-même sa candidature en signant une carte de membre.

Cela ne l'engage à aucune obligation, c'est une question de légalité. Il n'en coûte pas un sous pour devenir membre, cela ne vous donne que des privilèges, ceux-ci sont énumérés ci-bas, sur le formulaire d'inscription.

Avis de convocation

mardi 9 mai 2017, à 19 h,

Assemblée générale annuelle

La population est invitée à l'assemblée générale annuelle de Journal Le Pont de Palmarolle qui aura lieu le mardi 9 mai 2017, à 19 h, au centre municipal de Palmarolle (porte latérale), petite salle en haut.

- Information sur l'organisme;
- Rapport d'activités du conseil d'administration et du président;
- États financiers;
- Trois postes en élection (personnes déjà en fonction rééligibles);
- Un poste vacant;
- Orientations pour 2017-2018.

JPR/cv *Jean-Pierre Robichaud, président*

INSCRIVEZ-VOUS

En devenant membre vous :

- Recevrez sous forme PDF l'édition du mois 48 h avant sa distribution, **si vous nous laissez votre adresse courriel;**
- Recevrez une invitation à un café-rencontre qui sera organisé lors de l'assemblée générale annuelle pour un échange cordial avec toute notre équipe afin de créer un sentiment d'appartenance avec votre journal;
- Aurez le droit de vote à l'assemblée générale annuelle du journal.

Deux façons de s'inscrire

1. Par courriel: journallepont@hotmail.com
2. Remplir le coupon et l'acheminer par la poste à l'adresse mentionnée

MERCI DE VOTRE APPUI

Supportez JOURNAL LE PONT DE PALMAROLLE

Par la poste, à:

71, 6e Avenue, Palmarolle (QC) J0Z 3C0

À notre adresse courriel : JOURNALLEPONT@HOTMAIL.COM

Nom: _____

Adresse: _____

Tél.: _____

Courriel : _____

MAI

Mois de Marie :
Récitation du chapelet à tous les soirs, à 19 h, à la chapelle Notre-Dame-de-la-Confiance.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 **20 h Réunion conseil municipal**	*2* *Baseball poche* *Tournoi à Ste-Rose* 13 h à 16 h Comptoir familial	*3* 15 h Messe au Foyer	*4* **Congrès fermières (La Reine)** 13 h à 16 h Comptoir familial	*5* **13 h Réunion MFC (Boulé)**	*6* 13 h à 16 h Comptoir familial
7 11 h Messe **1re communion** **11 h 30** **Dîner spaghetti (profit fabrique)**	*8* *13 h Baseball poche*	*9* 13 h à 16 h Comptoir familial **19 h 30 Assemblée générale annuelle Journal Le Pont** **19 h 30 Réunion Chevaliers de Colomb**	*10* **19 h 30 Réunion Fermières**	*11* 13 h à 16 h Comptoir familial	*12*	*13* **Go les jambes!** 13 h à 16 h Comptoir familial
14 **Fête des Mères** 11 h Messe	*15* *13 h Baseball poche*	*16* 13 h à 16 h Comptoir familial	*17* **19 h Assemblée générale annuelle Loisirs de Palmarolle**	13 h à 16 h Comptoir familial	*19*	*20* 13 h à 16 h Comptoir familial *15 h Mariage*
21 11 h Messe	*22* **Journée nationale des patriotes** **Bureau municipal fermé** *13 h Baseball poche*	*23* 13 h à 16 h Comptoir familial **19 h Assemblée générale annuelle Comité développement Palmarolle**	*24*	*25* 13 h à 16 h Comptoir familial	*26* **19 h Marche cancer Cité étudiante Polyno**	*27* 13 h à 16 h Comptoir familial
28 11 h Messe	*29* *13 h Baseball poche*	*30* 13 h à 16 h Comptoir familial	*31*			

Collecte des encombrants du 29 mai au 2 juin

SUDOKU

5	2		6				7	1
7	6		1		9	3		
		3			4			8
6						7	3	
9			5		3			4
	1	7						9
8			2			5		
		6	8		5		1	7
4	5				7		8	6

	4						3	
8				5				7
9			2		4			6
		4	7		6	8		
				3				
		5	8		9	2		
4			3		2			1
1				9				4
	6						8	

		1			7	9		
	6		5	3			8	
7		2	6			5		3
2				1		8	5	
	7		9		8		2	
	4	3		2				6
9		4			3	6		8
	3			7	9		1	
		7	4			2		

LA CAPITATION

La capitation est aussi appelée contribution annuelle volontaire qui sert à soutenir une paroisse.

Les sommes d'argent reçues par le biais de la capitation permettent d'assurer les différents services qu'exige la vie communautaire dans son ensemble et, en particulier, la dimension pastorale. Elles aident aussi à subvenir à tous les frais d'entretien, de chauffage, d'électricité, d'assurance, de téléphone et d'assurer le salaire des prêtres. La capitation soutient aussi toutes les activités paroissiales dont l'organisation nécessite toujours des déboursés.

Il est possible de remettre votre offrande à la fabrique de Palmarolle :

- Au bureau de la fabrique, le lundi, entre 19 h et 21 h;
- Par la poste : C.P. 69, Palmarolle, J0Z 3C0;
- Dans une enveloppe que vous pourrez déposer dans le panier de la quête lors des célébrations dominicales.

Également, les marguillières et marguilliers, aidés de bénévoles, frapperont bientôt à vos portes (fin avril / début mai) pour recueillir votre contribution annuelle volontaire 2017 (capitation).

Un reçu pour fins d'impôts vous sera émis.

Un GRAND MERCI à celles et ceux qui ont déjà contribué! Le geste que vous posez assure la continuité dans les services offerts.

L'assemblée de fabrique, *Nicole Fortier, présidente*

Chronique de pêche

Félix Goulet

Nouvelle réglementation

À l'aube de la nouvelle saison, voici que la pêche avec poisson appât sera interdite dans nos plans d'eau de l'A-T et partout au Québec.

Quelles sont les alternatives pour nous les pêcheurs de dorés?

Premièrement, on devra désormais utiliser les autres appâts naturels encore permis. C'est-à-dire les vers de terre et les sangsues. Est-ce aussi efficace, je vous dirais oui. Mais on devra changer un peu nos habitudes. Si vous étiez habitué à pêcher à la ligne morte, remplacez le mené par une sangsue. Cet organisme est pleinement présent dans nos lacs et rivières. Une sangsue bien vivante présentée sous un flotteur plaira à coup sûr à n'importe quel doré. Elle se tortillera attirant certainement les dorés.

Deuxièmement, je vous recommande de pêcher avec des imitations de menés en plastique souple. Ce leurre monté sur une dandinette sera à coup sûr gage de succès. Ajouter une partie d'un vers de terre sur le tout et vous avez là une bonne solution de rechange. Aujourd'hui, les compagnies fabriquent des imitations en plastique souple tellement réalistes et surtout tellement souples, que le pêcheur pourra lui donner de la vie en le manipulant de la bonne façon. La partie de vers de terre servira à dégager de l'odeur ce qui rendra le doré confiant.

Finalement, je suis persuadé que vous possédez tous des poissons nageurs dans votre coffre à pêche. Bien, il sera temps de les mettre à profit. Ces leurres peuvent être lancés de la rive ou utilisés pour pêcher à la traîne derrière votre embarcation. La gamme de taille, couleur et forme offrent un choix incroyable au pêcheur. Il s'agit de choisir celui qui répond à la situation à laquelle vous avez à faire face.

Si j'en avais un à vous recommander, ce serait sans aucune hésitation le « thin finn » de la compagnie Storm. Choisissez celui qui est complètement orange, d'une longueur de deux pouces et demi. Ce petit leurre est vraiment efficace sur les plages du lac Abitibi. Bonne pêche!

Chronique Grenier aux souvenirs

Gilles Fortier

Opération restauration

Pour les collectionneurs d'antiquités, les jouets occupent une grande place.

Un ami m'a donné ce camion, il y a quatre ans environ, tel que vous le voyez sur la photo, tout rouillé.

J'ai fait beaucoup de recherches pour savoir quelle compagnie l'avait fabriqué et surtout voir à quoi il ressemblait au départ.

Mes recherches ont toujours été nulles, mais fin février de cette année, j'ai trouvé ce que je cherchais, à partir de là, ma décision de le restaurer fut prise avec zéro budget.

Ce camion a été fabriqué au début des années 50 par la compagnie Lincoln Toys de Windsor Ontario. Cette compagnie a été en fonction de 1946 à 1958, elle fabriquait plusieurs modèles de jouets en métal moulé pour elle et pour d'autres compagnies. Ce modèle-ci n'était pas seulement une dépanneuse, mais avec toujours la même base, on pouvait l'obtenir avec différentes sortes de boîtes comme : à gravier, à ridelles, livraison de Pepsi ou Coke, etc. Il y avait au moins six modèles disponibles.

Étant donné que je n'avais pas les pièces d'origine, j'ai improvisé. Pour la couleur bleue, c'est la seule qui me restait en aérosol, les roues sont des roulettes d'un panier de lave-vaisselle, le mât est l'assemblage de deux vieilles pièces de petites dépanneuses. Le plus compliqué, ce fut la grille avant, je l'ai calquée sur l'écran de l'ordi et ensuite découpage, martelage. J'ai mis l'enseigne Fina pour faire un clin d'œil à Jean-Guy Dorval et à son garage Fina de Palmarolle.

P.S. - Un camion identique à celui-ci, restauré avec les pièces d'origine, peut se vendre jusqu'à 200 $.

Toutes les personnes qui souhaitent s'impliquer bénévolement sont les bienvenues!

Go les jambes

Les Loisirs de Palmarolle Inc.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle des loisirs de Palmarolle inc. aura lieu le mercredi 17 mai prochain, au Centre municipal de Palmarolle, à 19 h.

Au cours de cette assemblée, les postes 1, 3, 5 et 7 seront en élection. Il est à noter que les administrateurs déjà en poste sont rééligibles.

Voici l'ordre du jour de la rencontre :

1. Lecture de l'ordre du jour
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Lecture du procès-verbal de la rencontre du 18 mai 2016
4. Rapport du président
5. Rapport de la trésorière
6. Période d'élections
7. Orientation pour 2017
8. Période de questions
9. Levée de l'assemblée

Au plaisir de vous y rencontrer!

Guy Fortin, président par intérim
Roxanne Laprise, coordonnatrice des loisirs

Camp de jour

En effet, le camp de jour sera bel et bien de retour cette année. Comme toujours, il est offert aux enfants de 6 à 12 ans et se déroulera du 3 juillet au 16 août inclusivement.

Le coût d'inscription pour un enfant est de 210 $ pour l'été. Pour deux enfants : 335 $ pour l'été et pour trois enfants et plus : 415 $ pour l'été.

Le formulaire d'inscription sera bientôt distribué à l'école et accessible sur notre site internet. Gardez l'œil ouvert!

Les Loisirs de Palmarolle inc. sont toujours à la recherche de bénévoles entraîneurs et arbitres pour le camp de soccer d'été.

Sans l'implication de parents bénévoles, il est très difficile de maintenir l'offre de soccer d'été.

Le formulaire d'inscription sera très bientôt distribué à l'école et accessible sur notre site Internet. Gardez l'œil ouvert!

VOTRE CAISSE
VOUS INFORME

Hop-Ép@rgne

Découvrez votre outil d'épargne instantanée **Hop-Ép@rgne** dans l'application des services mobiles Desjardins. Avec **Hop-Ép@rgne** il suffit simplement de créer votre projet, votre objectif d'épargne, choisir la provenance des fonds puis déterminer le montant du virement à effectuer. N'hésitez pas à contacter votre conseiller à la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest pour avoir plus d'information sur votre outil d'épargne instantanée **Hop-Ép@rgne. .**

AVANTAGES EXCLUSIFS AUX MEMBRES

Desjardins

Services d'assistance gratuits

Gardez en tête que chez Desjardins, nous vous offrons aussi des Services d'assistance gratuits pour vous aider, notamment, en cas de vol d'identité, de difficultés en voyage ou de règlement de succession.

L'assistance téléphonique est disponible 24 h sur 24, 7 jours sur 7

https://www.desjardins.com/particuliers/avantages-membre/services-assistance

Desjardins Assurances - Desjardins vous alerte en cas de dégât d'eau

Assurez votre maison ou votre appartement chez Desjardins et obtenez gratuitement un détecteur d'eau et de gel. Vous n'aurez qu'à le connecter à votre téléphone intelligent et à l'installer au sol près des appareils et des sources d'eau les plus à risque.

Si une fuite ou un risque de gel survient, vous recevrez une alerte en temps réel et vous pourrez ainsi réagir plus rapidement pour limiter les dommages.

Simple et tellement rassurant!

https://www.desjardins.com/particuliers/assurances/assurance-habitation/alerte/index.jsp

Dépôt direct - Un raccourci payant

Opter pour le **dépôt direct**, c'est vous assurer que les montants qui vous sont dus suivent le plus court chemin vers votre compte.

Vos remboursements d'impôt et les montants que vous recevez chaque mois du gouvernement sont des exemples de versements que vous pouvez inscrire au dépôt direct.

N'attendez plus! Voyez un conseiller et inscrivez-vous au **dépôt direct**.

ÊTRE MEMBRE **DESJARDINS**
A SES **AVANTAGES**!
www.desjardins.com/avantages

Desjardins
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Réalisons ensemble